



DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Formulaire à adresser au moins 15 jours avant la date prévue de l'occupation :

Par mail aux adresses espacepublic@saintcloud.fr ou demenagement@saintcloud.fr ou par courrier à la direction des espaces publics – 13, place Charles-de-Gaulle – 92210 Saint-Cloud

DEMANDEUR : <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Particulier	
Raison sociale (entreprise) : N° de siret de l'entreprise : Nom prénom ou dénomination : Adresse (numéro et voie) : Code postal : Ville : Tél. : Portable : @Mail :	
ADRESSE DU LIEU D'INTERVENTION : Adresse (numéro et voie) : Précisions éventuelles :	
DURÉE DE L'INTERVENTION : Date : du/...../..... au/...../.....	
NATURE DE L'OCCUPATION :	
<input type="checkbox"/> déménagement ou <input type="checkbox"/> emménagement <input type="checkbox"/> benne à gravats (autorisée du lundi au vendredi) <input type="checkbox"/> dépôt ou livraison de matériaux <input type="checkbox"/> fermeture de voie <input type="checkbox"/> appareil de levage – monte-meubles, à préciser : Description des travaux :	<input type="checkbox"/> réservation de stationnement (camion livraison etc...) <input type="checkbox"/> stationnement véhicule de chantier sur place payante <input type="checkbox"/> échafaudage <input type="checkbox"/> clôture de chantier <input type="checkbox"/> baraque de chantier ou sanitaire mobile <input type="checkbox"/> stockage échafaudage avant montage et après démontage <input type="checkbox"/> création d'une entrée charretière <input type="checkbox"/> tournage de film (<i>nombre de personnes dans l'équipe</i>)
DIMENSIONS DE L'EMPRISE SOUHAITÉE: Largeur :mètres Longueur : mètres Emprise au sol : m ²	
MESURES RÉGLEMENTAIRES SOLLICITÉES :	
<input type="checkbox"/> sur place de stationnement (nombre :) <input type="checkbox"/> circulation des piétons : <input type="checkbox"/> maintenue ou <input type="checkbox"/> reportée	<input type="checkbox"/> sur trottoir (m ²) <input type="checkbox"/> sur chaussée (m ²) <input type="checkbox"/> autre :
INFORMATIONS	
Je soussigné, auteur de la présente demande, CERTIFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et M'ENGAGE à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public. Je m'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée. Je M'ENGAGE à avertir le service de la VOIRIE en cas de non utilisation de la permission accordée, au plus tard avant la date de début de permission. A défaut les droits de stationnement resteront exigibles.	NOM : Fait à Le SIGNATURE (cachet de l'entreprise le cas échéant)



**TABLEAU DES REDEVANCES
D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC**

ANNÉE 2021

Type d'occupation	Montant de la redevance 2021	Mode de taxation	Période de taxation	Observations
Occupation du sol (avec ou sans clôture) pour emprise de chantier ou stockage de matériaux	19,30 €	m ²	mois	
Clôture de chantier, grillage, barrière	11,15 €	m	mois	
Baraque de chantier sur roues sanitaire mobile, petit container de stockage	91,50 €	unité	semaine	Redevance applicable pendant les quatre premières semaines.
	152,00 €	unité	semaine	Redevance applicable à partir de la 5ème semaine.
Echafaudage fixe ou mobile	19,30 €	m ²	mois	
Stockage échafaudage	10,20 €	m ²	semaine	
Benne de chantier	20,50 €	unité	jour	Occupation autorisée du lundi au vendredi.
Appareil de levage, monte-matériaux, monte-meubles, treuil électrique, nacelle automotrice, camion-nacelle, compresseur, groupe électrogène, transformateur de chantier, etc,	52,00 €	unité	jour	Occupation autorisée sur place de stationnement, ou chaussée sans barrage de voie. Barrières mises à disposition par la ville.
Camion de déménagement, avec ou sans monte-meuble au-delà de deux journées consécutives sur site	52,00 €	unité	jour	Gratuit les deux premiers jours. A partir de trois jours la totalité des places occupées seront facturées. Barrières mises à disposition par la ville.
Occupation du sol par massif béton rond / support poteau	19,30 €	m ²	mois	
Faisceau de câble aérien	2,00 €	m	mois	
Installation de bâtiments provisoires de chantiers composés de vestiaires, sanitaires, réfectoires, bureaux de réunion,	10,20 €	m ²	mois	Redevance calculée au m² de plancher et en déduction de la surface au sol de l'emprise.
Installation de bulle de vente	14,00 €	m ²	mois	Redevance calculée au m² de plancher.
Stationnement de véhicule de chantier sur place payante	71,00 €	unité	semaine	Limité à une utilisation à trois mois maximum. Mise à disposition d'un document à afficher sur le véhicule.
Redevance réservation de stationnement autre que déménagement	30,50 €	unité	jour	Barrières mises à disposition par la ville.
Barrage de voie	315,00 €	unité	jour	Pour engin de levage, etc... Barrières mises à disposition par la ville.

**TABLEAU DES REDEVANCES
D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC**

ANNÉE 2021

Tournage de films et manifestations diverses	Redevance s'appliquant pour tout tournage nécessitant une emprise de voirie (chaussée ou trottoir), que le tournage soit réalisé en domaine public ou privé.			
Equipe réduite de 1 à 8 personnes	1 015,00 €	unité	jour	La période de 7 h à 20 h.
Equipe normale de 9 à 15 personnes	1 523,00 €	unité	jour	La période de 7 h à 20 h.
Equipe importante supérieure à 15 personnes	2 538,00 €	unité	jour	La période de 7 h à 20 h.
Tournage de nuit (de 20h à 7h)	4 060,00 €	unité	jour	La période de 20 h à 7 h.
Création d'une entrée charretière	254,00 €	unité		
Redevance pour occupation du tréfonds du domaine public par des masses	93,00 €	m3	année	
Redevance pour occupation temporaire du domaine public par des tirants	8,60 €	ml	année	
Redevance pour occupation du domaine public par des câbles, des conduites, des canalisations :				
diamètre ≤ 0,50 m	8,60 €	ml	année	
0,50 m < diamètre ≤ 1,00 m	15,75 €	ml	année	
diamètre > 1,00 m	25,90 €	ml	année	
Etalage	3,10 €	m ²	mois	Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation.
Terrasse ouverte	3,10 €	m ²	mois	Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation et avec un minimum de six mois du 15 avril au 15 octobre, pour les contre-terrasses.
Terrasse fermée	103,50 €	m ²	année	
Manifestation commerciale exceptionnelle	1,00 €	m ²	jour	